

que la dispute de Trissotin et de Vadius n'était que la représentation d'une semblable scène dont Ménage et Cotin avaient été les acteurs? Le dernier achevait de lire, chez MADMOISELLE, son sonnet à la princesse Uranie, quand Ménage vint faire sa cour à la princesse. MADMOISELLE fit voir l'opuscule au nouvel arrivé, sans lui en nommer l'auteur. Ménage dit ouvertement son avis, dont la juste sévérité excita la colère du père des vers condamnés, et fit naître l'amusante dispute dont Molière a su tirer tant de parti.

Toutes ces particularités étaient autant de désignations positives, et, sous ce rapport, Molière est inexcusable. Sans doute, Cotin avait eu avec lui les plus grands torts; mais l'auteur du MISANTHROPE devait laisser aux comiques grecs le soin de faire prendre à l'acteur un masque reproduisant les traits de l'homme qu'ils voulaient vilipender. Ces réflexions, que les convenances de la scène nous suggèrent ici, sont déjà venues à l'esprit de plusieurs des commentateurs qui nous ont précédé; aucun n'a mieux envisagé la question que celui qui a dit à ce sujet que la meilleure satire qu'on puisse faire des mauvais poètes, c'est de donner de bons ouvrages. Il est fâcheux toutefois que l'auteur de cette remarque, qui, par la finesse de son esprit et la sublimité de son génie, était, plus que personne, à même d'user de cette sorte de vengeance, n'ait pas toujours pris cette maxime pour règle de conduite. Mieux eût valu pour sa gloire, comme pour nos plaisirs, que Voltaire eût employé à composer quelque autre poème dramatique le temps qu'il consacra à mettre Fréron en scène.

Ménage, quelque piquante que fût l'attaque de Molière, sut se tirer avec beaucoup d'esprit et d'adresse de la fausse position où tout autre serait probablement demeuré. Il ne voulut pas se reconnaître dans le personnage de Vadius, ne laissa pas apercevoir la moindre marque de mécontentement contre l'auteur, et fut même des premiers à rendre justice au mérite de cet ouvrage; car, allant voir madame de Rambouillet après la première représentation, à laquelle cette dame avait assisté, il se borna à lui répondre, lorsqu'elle lui dit: « Souffrirez-vous que cet impertinent de Molière nous joue de la sorte? — Madame, j'ai vu la pièce, elle est parfaitement belle; on n'y peut trouver rien à redire ni à critiquer (1). » Il est probable que Molière, touché de la mesure d'une telle conduite, désavoua, par égard, qu'il eût eu l'intention de le mettre en scène, comme Ménage prétend qu'il le fit (2).

Mais Cotin, sur lequel le ridicule avait été plus abondamment et plus directement déversé, fut tellement loin de prendre aussi bien la chose, « qu'il demeura, dit Bayle, consterné de ce coup; qu'il se regarda et qu'on le considéra comme frappé de la foudre; qu'il n'osait plus se montrer; que ses amis l'abandonnèrent; qu'ils se firent une honte de convenir qu'ils eussent eu avec lui quelques liaisons, et qu'à l'exemple des courtisans qui tournent le dos à un favori disgracié, ils firent semblant de ne pas connaître cet ancien ministre d'Apollon et des neuf Sœurs, proclamé indigne de sa charge et livré au bras séculier des satiriques (3). »

Exemple effrayant du néant des réputations de coteries, cet homme, si aveuglément admiré, si pompeusement vanté, mourut ignoré, en janvier 1682; et « il y a toute apparence, dit encore Bayle, que le temps de sa mort serait inconnu, si la réception de M. l'abbé Dangeau, son successeur à l'Académie française, ne l'avait notifié. » Enfin, contre l'usage constamment suivi jusque-là, et qu'on n'a jamais songé à violer depuis, son nom fut à peine prononcé dans le discours du récipiendaire, et le directeur de l'Académie garda sur son compte le plus profond silence. On peut donc regarder ce quatrain, qui vit alors le jour, comme sa seule oraison funèbre:

Savez-vous en quoi Cotin  
Diffère de Trissotin?  
Cotin a fini ses jours,  
Trissotin vivra toujours.

Un de ces compilateurs d'anecdotes sous la plume desquels le récit le plus vrai prend toujours, par les détails, l'apparence d'un roman, a dit que le chagrin que Cotin avait ressenti de se voir ainsi traité l'avait conduit au tombeau. L'abbé d'Olivet et Voltaire se sont trop légèrement faits les échos de ce bruit ridicule. Cotin mourut dix après la représentation des FEMMES SAVANTES, à l'âge de soixante-dix-huit ans. L'on voit que si c'est au chagrin qu'il faut attribuer sa mort, il fut pour lui, comme le café pour Fontenelle, un poison lent.

Après le succès des FEMMES SAVANTES, les amis de Molière renouvelèrent auprès de lui les tentatives qu'ils avaient déjà infructueusement faites pour le déterminer à renoncer à la profession de comédien et à se livrer entièrement aux lettres. L'Académie française offrait à ce prix une place à l'auteur du MISANTHROPE et du TARTUFE. Boileau fut chargé de cette négociation auprès de son ami: « Votre santé, lui dit-il, dépérit, parce que le métier de comédien vous épuise: que n'y renoncez-vous? — Hélas! lui répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur. —

(1) *Carpenteriana*, 1724, p. 56.

(2) *Menagiana*, édition de 1715, t. III, p. 25.

(3) *Réponse aux questions d'un provincial*, t. I, p. 245.

Et quel point d'honneur? répliqua Boileau. Quoi! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton! voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous! » Ce point d'honneur consistait à ne pas abandonner plus de cent personnes que ses travaux faisaient vivre, et qui seraient tombées dans la misère s'il eût quitté le théâtre (1). C'est aussi l'excuse qu'il faisait valoir lorsqu'on lui reprochait de se livrer quelquefois à un genre de compositions qui n'était pas toujours digne de son génie: « Si je travaillais pour l'honneur, disait-il, mes ouvrages seraient tournés tout autrement. Mais il faut que je parle à une foule de peuple et à peu de gens d'esprit pour soutenir ma troupe: ces gens-là ne s'accommoderaient nullement d'une élévation continuelle dans le style et dans les sentiments (2). » Mais ces touchants sacrifices que cet homme généreux ne balançait pas à faire pour ses camarades ne lui assuraient pas constamment le zèle et la reconnaissance de chacun d'eux; aussi s'écrie-t-il dans son IMPROMPTU DE VERSAILLES: « Les étranges animaux à conduire que des comédiens! »

On avait eu plus de succès à la fin de l'année précédente dans les démarches qu'on avait faites pour le réconcilier avec sa femme. Molière se vit père pour la troisième fois le 15 septembre 1672; mais il eut la douleur de perdre cet enfant le 11 du mois suivant (3). Le 17 février de la même année, Madeleine Béjart, sa belle-sœur et le premier objet de son amour, avait également terminé sa carrière.

L'état de sa poitrine devint plus inquiétant chaque jour; le parti qu'il avait pris pour complaire à sa femme de se soustraire au régime sévère qu'il avait observé jusque-là, le fit cruellement empirer. Ce fut précisément dans ce moment où tout autre se serait efforcé de recourir aux médecins qu'il leur porta le coup le plus redoutable. Le MALADE IMAGINAIRE, ce chant du cygne, fut représenté le 10 février 1675; mais, hélas! la Faculté devait être trop tôt vengée.

Le succès de ce dernier ouvrage ne fut pas un seul instant certain; cependant une plaisanterie inconvenante qu'il renfermait choqua le premier jour les spectateurs. Bérarde, dans la scène où il congédie M. Fleurant, l'apothicaire de son frère, lui disait: *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de ne parler qu'à des c....* Le parterre manifesta son improbation, et, à la seconde représentation, Bérarde fit subir à sa phrase cette variante ingénieuse: *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.* « C'est dire la même chose, » comme le fait observer Boursault, qui rapporte cette anecdote; « mais le dire plus finement (4). »

Si l'on en croit une ancienne tradition de Lyon, Molière, pendant le séjour qu'il y fit avec sa troupe en 1655, passant un jour dans la rue Saint-Dominique de cette ville, aperçut, sur le seuil de la boutique d'un apothicaire, un homme dont la figure pharmaceutique le frappa. « Monsieur, monsieur, comment vous nommez-vous? lui dit-il en l'abordant. — Pourquoi?... Mais... » — Molière insiste. « Eh bien! je m'appelle Fleurant! — Ah! je le pressentais, que votre nom ferait honneur à l'apothicaire de ma comédie: on parlera longtemps de vous, monsieur Fleurant! » Suivant cette croyance des Lyonnais, ce serait cette plaisanterie qui lui aurait fourni ce nom (5). L'anecdote, recueillie par les historiens du département du Rhône, a été racontée par le petit-fils de ce M. Fleurant à un de nos plus savants bibliographes, qui nous l'a transmise (6). Mais nous sommes porté à croire que ce descendant du prétendu interlocuteur de Molière ne la tenait pas de son grand-père lui-même, et qu'il n'était que l'écho d'un conte populaire; car comment supposer que Molière songeât dès lors à son MALADE IMAGINAIRE, qui ne fut joué que vingt ans plus tard? Il est plus naturel de penser que, pour donner à son personnage un nom significatif, il avait fait choix du participe présent du verbe fleurir (sentir, exhaler une odeur), alors très-usité. La plaisanterie est d'assez mauvais goût; mais elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance.

Lulli avait composé la musique des intermèdes de POURCEAUGNAC et du BOURGEOIS GENTILHOMME; mais Molière croyait avoir à se plaindre de Florentin, qui avait sollicité et obtenu, le 14 avril 1672, une ordonnance royale portant défense à tous autres spectacles que celui de l'Académie royale de musique d'employer dans leurs représentations plus de six chanteurs et de douze violons, et qui peu après parvint encore à faire réduire ce nombre à deux chanteurs et six violons; ce qui équivalait pour ainsi dire à une défense entière. Il demanda la musique du MALADE IMAGINAIRE à Charpentier, qui s'en acquitta de manière à ne lui pas laisser de regrets (7).

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 121.

(2) *Boileau*, p. 35 et suiv. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 20.

(3) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. I, p. 68. — Petitot, p. 65.

(4) Grimarest, p. 224.

(5) *Dissertation sur Molière*, par M. Boffara, p. 16.

(6) *Lettres nouvelles de M. Boursault*, Paris, 1699, t. I, p. 120.

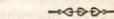
(7) *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, par A. G... (M. l'abbé Aimé Guillon), Paris, 1797, p. 55.

(8) M. Beuchot.

(9) *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 365. — *Histoire de l'Académie royale de musique*, par M. Boffara (manuscrit), p. 415.

Le jour de la quatrième représentation de cette riante production (1), le 17 février 1675, premier anniversaire de la mort de Madeleine Béjart, sa belle-sœur, Molière, qui remplissait le rôle d'Argan, se sentit plus malade que de coutume. Baron et tous ceux qui l'entouraient le sollicitèrent en vain de ne pas jouer: « Comment voulez-vous que je fasse? leur répondit-il; y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre, que feront-ils si je ne joue pas? je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, et demandant absolument (2). » Il fut convenu seulement que la représentation aurait lieu à quatre heures précises. Sa fluxion le fit si cruellement souffrir qu'il lui fallut faire de grands efforts intérieurs pour achever son rôle. Dans la cérémonie, au moment où il prononça le mot *juré*, il lui prit une convulsion qui put être aperçue par quelques spectateurs, et qu'il essaya aussitôt de déguiser par un rire forcé (3). La représentation ne fut pas interrompue; mais immédiatement après ses porteurs le transportèrent chez lui, rue de Richelieu. Là, sa toux le reprit avec une telle violence qu'un des vaisseaux de sa poitrine se rompit. Dès qu'il se sentit en cet état, il tourna toutes ses pensées vers le ciel (4), et demanda un prêtre pour recevoir les secours de la religion. Deux ecclésiastiques de Saint-Eustache s'étant refusés à venir lui administrer les sacrements, il s'écula quelque temps avant qu'on en trouvât un troisième plus pénétré des devoirs de son ministère (5). Mais, pendant ces démarches, Molière perdit l'usage de la parole, fut bientôt suffoqué par l'abondance du sang qu'il rendait par la bouche, et expira entouré des siens et de deux pauvres sœurs religieuses qui venaient entourer à Paris pendant le carême, et trouvaient chaque année, chez l'auteur du TARTUFE, une touchante hospitalité (6).

#### LIVRE QUATRIÈME.



Le siècle de Louis, le siècle des beaux-arts,  
N'accorda qu'à regret, vaincu par la prière,  
Du pain au grand Corneille, une tombe à Molière.  
C. DELAVIGNE.

Molière était mort sans le secours de la religion. Mais le coupable fanatisme de deux prêtres avait été, comme on l'a vu, la seule cause de cette sorte d'abandon; car il avait appelé de tous ses vœux les saintes consolations; ses derniers regards s'étaient portés vers le ciel. Rien toutefois ne put lui faire trouver grâce auprès d'un prélat fameux. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvalon, que ses débauches menèrent au tombeau, et qui cherchait à racheter par une barbare intolérance toutes les bassesses de sa vie, voulut que celui dont la carrière entière n'avait été qu'une bonne œuvre, dont la mort avait été celle d'un vrai chrétien, demeurât sans sépulture (7). Le comédien vertueux ne put trouver grâce auprès de ce comédien hypocrite. Cette persécution posthume arracha ces vers à l'indignation de Chapelle:

Puisque à Paris on dénie  
La terre après le trépas  
A ceux qui, pendant leur vie,  
Ont joué la comédie,  
Pourquoi ne jette-t-on pas  
Les bigots à la voirie?  
Ils sont dans le même cas (8).

Mademoiselle Molière, au moment de la mort de son mari, garda un maintien qui, s'il n'était pas celui d'une douleur sincère et profonde, témoignait du moins qu'elle était fière encore de porter un tel nom. « Quoi! s'écria-t-elle, on refusera la sépulture à celui qui, dans la

Grèce, eût mérité des autels (1)? » Elle alla à Versailles, se jeter aux pieds du roi, et se plaindre de l'injure qu'on faisait à la mémoire de son mari. Mais, emportée par une sincérité irréfléchie, elle indisposa un peu Louis XIV, en lui disant que *si son mari était criminel, ses crimes avaient été autorisés par Sa Majesté même*. L'argument était trop sans réplique pour ne pas paraître inconvenant à une oreille habituée aux flatteries des courtisans. Pour surcroît de malheur, elle s'était fait accompagner par le curé d'Auteuil, afin qu'il témoignât des bonnes mœurs du défunt; et ce pasteur, au lieu de s'en tenir à cette mission, entreprit mal à propos de se justifier d'une accusation de jansénisme dont il croyait qu'on l'avait chargé auprès du roi. Ce contre-temps acheva de tout gâter. Le prince les congédia assez brusquement l'un et l'autre, en disant à mademoiselle Molière que l'affaire dont elle lui parlait dépendait de l'archevêque de Paris (2).

Toutefois, comme la désobligeante maladresse de la femme ne diminuait en rien l'estime que Louis XIV avait pour la mémoire du mari, il ordonna secrètement à Harlay de Champvalon de lever sa défense contre l'inhumation de Molière. Celui-ci ne s'exécuta qu'à moitié; car il prescrivit au curé de Saint-Eustache, paroisse du défunt, de refuser son ministère à cette cérémonie funèbre. Il fut convenu que le corps, accompagné de deux ecclésiastiques, serait conduit directement au cimetière, sans être présenté à l'église (3).

Le jour désigné pour les funérailles, une foule de gens du peuple se réunit devant la maison de Molière, en manifestant des intentions hostiles. Il est plus que probable que les tartufes et les ennemis de ce grand homme n'étaient pas étrangers à ce rassemblement. Sa veuve en fut épouvantée. On lui donna le conseil de jeter de l'argent à cette populace; elle n'hésita pas, et une somme de mille francs environ, semée par les fenêtres, changea ses dispositions tumultueuses. Ces mêmes individus qui étaient venus pour troubler l'enterrement du grand homme accompagnèrent silencieusement ses restes. Le corps fut conduit, le 21 février au soir, au cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, par deux prêtres et un cortège de cent personnes, composé de tous les amis de Molière, et de tous ceux qui l'avaient particulièrement connu, portant chacun un flambeau (4). Contre l'usage du temps, on ne fit entendre aucun chant funèbre (5).

On a déjà fait observer que ce ne fut pas dans l'ombre que Garrick fut conduit à sa dernière demeure; une foule de carrosses accompagna sa cendre aux caveaux de Westminster: et Garrick n'était cependant que l'interprète habile du génie.

Si l'on put craindre que notre premier comique n'obtint pas un tombeau, on ne fut pas exposé à avoir les mêmes inquiétudes pour une épitaphe; car à peine fut-il mort, qu'on en fit courir avec profusion dans Paris. La plus remarquable de toutes est celle que les regrets de l'amitié inspirèrent à La Fontaine:

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,  
Et cependant le seul Molière y git.  
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit  
Dont le bel art recevait la France.  
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance  
De les revoir. Malgré tous nos efforts,  
Pour un long temps, selon toute apparence,  
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

Chapelle montra également la plus vive douleur à la mort de son ami. « Il crut avoir perdu toute consolation, tout secours, dit Grimarest: et il donna des marques d'une affliction si vive, que l'on doutait qu'il lui survécût longtemps (6). »

Il est à peu près certain que la Faculté ne partagea pas ces déchirants regrets; et nous pouvons affirmer que quelques-uns de ses membres furent assez superstitieux d'amour-propre pour attacher à la mort de Molière, survenue au moment même où il ridiculisait leur charlatanisme par une cérémonie burlesque, une idée de châtement et de fatalité. C'est ainsi du moins que l'interprétait encore dans le siècle suivant le docteur Malouin, dont madame de Graffigny disait plaisamment que Molière, en travaillant à ses rôles de Diafoirus et de Purgon, l'avait vu en esprit, comme les prophètes le Messie. Il remontrait un jour à Grimm et à quelques autres personnes, pour les guérir de leur incrédulité, que les véritables grands hommes avaient toujours respecté les médecins et leur science. — *Témoin Molière, s'écria l'un de ses auditeurs. — Voyez aussi, reprit le docteur, voyez comme il est mort (7)!*

(1) *Note de Brossette* sur l'épître VII de Boileau. — Petitot, p. 68.

(2) *Note manuscrite de Brossette*, citée p. 25 des *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival.

(3) *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 3.

(4) Grimarest, p. 295 et suiv. — *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de ses Œuvres, Amsterdam, Westein, 1725, p. 106 et 107. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. lj. — *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 51 et 52. — Petitot, p. 68 et 69.

(5) *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de 1725, p. 106. — *Description du Par-nasse français*, par Tilon du Tillet, in-42, 1727, p. 257.

(6) Grimarest, p. 295.

(7) *Correspondance de Grimm*, septembre 1764.

(1) Et non la troisième, comme l'ont dit la plupart des éditeurs. — *Registre de la Grange. — Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 81, note.

(2) Grimarest, p. 286.

(3) Préface des *Œuvres de Molière*, édition de 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 287.

(4) *Ibidem*.

(5) Requête adressée, au nom de la veuve de Molière, à l'archevêque de Paris, t. II, p. 584, du *Conservateur*, ou *Recueil de morceaux inédits d'histoire*, etc., tirés des portefeuilles de N. François de Neufchâteau, an VIII.

(6) Grimarest, p. 291. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. 1. — *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 50. — Petitot, p. 68.

(7) *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 51. — Petitot, p. 68.

(8) *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 72.